



Attijari Titrisation

SUKUK MOUCHARAKA

| FICHE DE PRODUIT

Hanane EL KACIMI
Responsable Commercial

163, avenue Hassan II, Casablanca
Téléphone: 05 22 49 39 90
E-mail: h.elkacimi@attijariwafa.com
Web : www.attijarititrisation.com

1

OBJECTIF DU MONTAGE

Les Sukuk Moucharaka donnant le droit à une prise de participation dans des investissements réalisés ou à réaliser, par un établissement initiateur, jouant le rôle de gestionnaire (dit Moucharik).

En vertu du contrat Moucharaka régissant la relation entre le FPCT et l'initiateur, les rendements ainsi que les pertes générés par les investissements sont supportés par les deux parties au prorata de leurs apports.

L'objectif étant de financer les investissements de l'initiateur, réalisés ou à réaliser, dans le cadre du contrat Moucharaka, en précisant au préalable les proportions de partage entre les deux acteurs.

2

AVANTAGES



**Diversification
des instruments
de financement
sur le marché
participatif**



**Accès à une
base plus large
d'investisseurs**



**Optimisation
des coûts de
financement**

3

DESCRIPTION DU MONTAGE

- Emission des certificats de Sukuk Moucharaka par le FPCT sur le marché ;
- Apport, d'une part, du FPCT de sa quote-part en capital Moucharaka, moyennant le cash issu de l'émission des Sukuk, et d'autre part, de l'initiateur de sa quote-part en cash et/ou en nature ;
- Distribution des gains ou pertes entre le FPCT et l'initiateur (en contrepartie de la gestion et/ou la création des actifs Moucharaka) ;
- A échéance, le FPCT revend les investissements réalisés sur le marché, ou directement à l'établissement initiateur, dans le cas où ce dernier s'est engagé à racheter les actifs Moucharaka, moyennant une promesse d'achat unilatérale.

SCHÉMA

